



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres 2024-09-PUB **Service d'installation** **Travaux de remplacement d'un générateur d'ozone**

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 573)

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné, de ce qui suit :

La Ville de L'Île-Perrot demande des soumissions pour les services d'installation d'un générateur d'ozone Pinnacle Peak 5X et d'un système de refroidissement au glycol préachetés par la Ville pour son usine de filtration située au 251, montée Sagala.

Toute personne ou entité intéressée à présenter une offre en réponse à cette demande doit se procurer les documents d'appel d'offres par le biais du système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse seao.gouv.qc.ca. Les documents peuvent être commandés **à partir du 6 août 2024**, selon les conditions d'utilisation du site.

Pour être recevable, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **le 22 août 2024, au plus tard à 11 h** (heure légale du Québec), conformément aux modalités prévues dans les documents d'appels d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Donné à L'Île-Perrot, ce 31 juillet 2024.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier par intérim